## Règlement Raid-Ox Luna 2025.

- 1) Le Raid-Ox Luna se déroulera le vendredi 28 novembre 2025 à partir de la commune de La Milesse.
- 2) L'épreuve est ouverte à tous à partir de 5 ans (autorisation parentale à fournir) en solo ou par équipe de 2,3,4 ou 5 selon le parcours. Les participants de moins de 16 ans doivent être **obligatoirement** accompagnés d'un adulte dans leur équipe.
- 3) Les équipiers doivent rester ensemble durant leur randonnée orientation.
- 4) 4 formats de Randonnée d'orientation seront proposés.

Parcours Famille, environ 5 km. (Dès 5 ans).

Quart de Lune Orientation, environ 5 km. (Dès 5 ans).

Demi Lune, environ 12 km. (Dès 12 ans).

Pleine Lune, environ 20 km. (Dès 16 ans).

- 5) Le nombre d'équipes inscrites au Raid-Ox Luna est limité au nombre de doigts électroniques disponibles. (Chèque de caution à fournir).
- 6) Chaque équipe pourra connaître le nombre de balises récupérées.
- 7) Le départ pourra s'effectuer entre 18h00 et 21h00 pour une durée maximale de randonnée-orientation de 3h00. Les parcours fermeront à 00h00.
- 8) Les équipes devront respecter le code de la route et respecter les consignes des signaleurs. Les portions de route ne sont pas neutralisées.
- 9) Les participants doivent s'assurer personnellement, l'association décline toute responsabilité pour tout accident physiologique immédiat ou futur, ainsi qu'en cas de vols ou perte d'objets personnels. Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.
- **10)** Une collation (soupe, boisson....) sera proposée aux participants à leur arrivée. **Les participants doivent apporter leur récipient personnel.**
- **11)** Matériel obligatoire :

Récipient personnel, boussole, 1 couverture de survie, 1 mini-pharmacie, lampes frontales + piles de rechange, un gilet fluo pour chaque équipier, 1 réserve d'eau et 1 téléphone portable.

## 12) Annulation et remboursement

En cas d'annulation avant la fermeture des inscriptions, le remboursement sera total. Pour les équipes annulant entre la fermeture des inscriptions et le début de la Randonnée Orientation, 5 euros seront déduits du remboursement pour les frais de cartes et de ravitaillement engagés. Aucun remboursement ne sera effectué pour les équipes ne se présentant pas au départ sans nous en avoir informé avant.

## 13) Droits à l'image

Les participants acceptent l'exploitation par l'organisateur et ses partenaires des images et des photos faites sur la manifestation.

Ceci sans limitation ni dans le temps, le support ou la quantité ni le mode de diffusion. Ceci comprend le droit d'utilisation sans frais de toute photo ou image vidéo prise sur chacune des étapes pour toute utilisation commerciale, promotionnelle et publicitaire sur tout type de support (y compris internet).